

JOURNAL DE ROUBAIX

Prix de l'abonnement : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 12 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 30 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus. Le prix des abonnements est payable d'avance. Tous abonnement continué jusqu'à réception d'avis contraire.

ROUBAIX, LE 28 FÉVRIER 1890

POLITIQUE D'ÉCUREUIL

Il n'y a pas à dire : c'est un joli « four » que cette réunion « quasi » plénière, comme la quatrième l'Estafette, et jamais mauvaise comédie, mal jouée par de pâles acteurs, n'aura fait un « four » semblable. C'est bien la peine que M. Tirard et ses collègues se diminuent en se mettant aux ordres d'une fraction de la majorité, ou pour parler plus justement, d'une minorité de radicaux ! Les opportunistes ne dissimulent pas leur mécontentement, et c'est tout au moins si deux ou trois journaux, nuance Lanciers, osent plaider les circonstances atténuantes.

« Puisqu'on n'avait rien à se dire, insinue M. Camille Pelletan, on aurait pu éviter de convoquer les ministres. Il y a dans la Chambre une majorité qui se cherche : elle n'a réussi à se trouver. L'« Eclair » dit la chose plus nettement et plus sincèrement : « Cette expérience aura une fois de plus servi à démontrer que la majorité n'est pas capable de vouloir trois semaines de suite la même chose. Désidément, elle débute mal, la jeune majorité. »

Un certain nombre de députés républicains n'avaient pas d'autreurs pris la chose au sérieux. Quelques-uns n'ont fait qu'enrayer et sortir, tel M. Douville-Maffieu : « Je suis allé là, déclare le député de la Somme, j'ai vu une centaine de collègues, je leur ai serré la main dans les assurant de ma partie, considération ; le but de la réunion m'a paru ainsi rempli et je me vaincu qu'il n'a pas autre chose. »

En fait de déclaration il y en a une, énergique et amusante à recevoir, celle faite par M. Camille Dreyfus, au début de la réunion avant l'arrivée des ministres :

En fait de programme, dit M. Camille Dreyfus, je n'en vois qu'un qui s'impose : ce serait de lever le seuil ; c'est le seul résultat auquel nous puissions aspirer. Des réunions plénières peuvent avoir leur utilité dans certaines circonstances difficiles ; on tempe ordinaires, elles ne peuvent aboutir à rien. Les ministres n'ont pas venu : viendront-ils ? Peu importe ! si nous avions un gouvernement digne de ce nom, il aurait depuis longtemps exposé sa politique aux Chambres.

C'est alors que M. Lockroy, l'un des organisateurs de la réunion, a défendu sa poitie invention qui ne vaut pas le moins spirituel de ses vaudevilles, et s'élevant contre les groupes parlementaires : « C'est, dit-il, de la politique d'écureuil. »

Le mot est drôle, et digne de l'auteur des « Trois Epiciers ». Mais M. Lockroy ne s'est pas donné tout ce qu'il voulait ainsi excellemment non seulement la politique qu'il visait, mais celle des radicaux, de la majorité et du gouvernement tout entier !

L'écuréou s'autoit gaiement de branche en branche pour chercher sa nourriture ou simplement pour se promener, soit à coup sûr beaucoup mieux ce qu'il veut, ce qu'il fait et où il va, que ne le savent les organisateurs de la réunion plénière, qui n'ont abouti qu'à une manifestation éclatante de l'impuissance réelle du parti radical, et à une nouvelle désorientation du combat. Mais va pour « politique d'écureuil. »

« Politique d'écureuil », cette singulière déclaration à deux fins de la République française : « Le gouvernement, quelque reproche qu'on ai pu lui adresser, risque de faire une grand' chose à s'embarquer pour une fois au moins, dans cette galère. Il était sûr, de toute façon, de trouver des appui. En ce qui nous concerne, nous devons le remercier d'être venu, et nous l'aurions félicité si n'était pas venu. »

« Politique d'écureuil », cette éternelle versatilité des opportunités qui se furent raliées à un succès des radicaux, et qui s'écrivent avec le Temps : « Il faut espérer qu'on ne recommandera plus cette bêtise », et avec l'Estafette : « nous voudrions que M. Rouvier réservât pour la Chambre sa chaste élégance. »

« Politique d'écureuil » celle de ces ministres qui ont, une fois de plus, prouvé qu'ils ne gou-

vernent pas au nom de la nation, mais seulement au nom d'un parti — ce qui n'est pas une façon supérieure de gouverner.

Tout cela prêterait à rire, disent les Débats, si dans cette étrange conduite de M. Tirard et de ses collègues, on ne voyait une représentation fidèle et assez attristante de la politique pratiquée depuis de longues années. Ces cinq députés qui n'ont qu'à faire un signe pour faire marcher les ministres, cette minorité de radicaux à laquelle le ministère va rendre foi et hommage, cette réunion plénière de 160 députés qui prétendent faire la loi, n'est-ce pas une image saillante et saisissante du système qui consiste à gouverner avec la minorité et pour elle ? Depuis longtemps, on n'a pas fait autre chose. »

Mais notre conférence, toujours modérée, voit dans la résistance passive d'un certain nombre de députés un symptôme, qui mérite d'être étudié, et il serait porté à se montrer déjà satisfait. Quant il se défie, car cette tendance à se contenter d'une si faible victoire, c'est encore de la « politique d'écureuil ».

La constatacione que sur la vérité ou la fausseté du fait d'écureuil.

Le journal offre une sorte de garantie que le magistrat connaîtra la vérité, mais il ne peut pas être assuré.

Le jury risque fort de se laisser pousser à son insu, par les passions qui bouleversent autour de lui ; c'est ce qui me met en défiance.

Je suis jusqu'à quel point de la passion politique peut entraîner la conscience.

Je n'ai pas toujours eu à m'applaudir des jugements que j'ai eus à subir, mais j'accepte la justice du mon pays, telle qu'elle est. Elle est fallible.

Il vous voudrez rendre vos conclusions quelques garanties, vous voterez la loi en seconde lecture.

La considération du fonctionnaire est un intérêt secondaire, à côté de la liberté, mais la liberté n'est pas tout.

Il y a un grand intérêt en jeu, c'est l'intérêt de la République.

Demandez-vous si le mal dont nous souffrons n'aurait pas son siège dans une pressse prête à accorder, qui se sent forte pour faire marcher les fonctionnaires.

Une autre maladie me paraît avoir la même origine : la peine l'applique par son nom, c'est la dépréciation des hommes qui composent le personnel républicain.

C'est pourquoi je vote pour la réforme de cette basse presse impunie qui doit chercher le moyen de l'éliminer.

Le jury pressé réussit à écarter des fonctions, des mandats, ceux qui sont les plus dignes d'être investis. Vous aurez toujours des candidats, car vous aurez toujours des personnes qui sont en mesure d'entrer dans la concurrence.

Les gens de morte sont généralement, ils sont le défaut d'être fiers, ils hésitent à se jeter dans une voie où la diffamation les attend à tous les coups.

Le président du conseil a déclaré que ces absences consacraient en quelque sorte les dissensions entre l'industrie et que dans ces conditions il était nécessaire d'agir.

M. Constant a ajouté que pour le résultat obtenu à la réunion des gauches, il ne regrette pas son abstention et la-dessous la discussion s'est élevée à un tel diapason que plusieurs membres ont fait mine de quitter la salle de conseil.

Nous devons ajouter que M. Carnot au lieu de chercher à calmer ses ministres comme il le fait de habitude, a été obligé de les exalter mutuellement, remettant au Cabinet son manque de courage à propos du d'Orléans.

Evidemment le président de la république sera ravi de l'occasion, qui le débarrassera de son ministre des Finances.

Le président du conseil a déclaré que ces absences consacraient en quelque sorte les dissensions entre l'industrie et que dans ces conditions il était nécessaire d'agir.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l'Assemblée nationale, dit M. Carnot, a été voté à l'unanimité, et il a été appliqué.

Le décret de l